

*pour sortir d'affaire avec ledit Resident Car il donne un sens à la paix perpetuelle [von 1516] que nous approuverons Jamais si Ce n'est que nous en voulions renoncer à toutes les amities des aultres Princes [- hier wird im spez. auf die Erbeinung mit Oesterreich angespielt -]. Jusques à tant que vous preniez la resolution d'Informer le Roy par une deputation, vous ne viendrez Jamais à bout avec Cet home".*

- 1) In den gedruckten EA lässt sich für diese Zeit keine Konferenz nachweisen, möglicherweise stand diese im Zusammenhange mit Sonnenbergs Reise nach Olten.
- 2) s. AH 7/44
- 3) s. Schweizer/Correspondenz Nr. 441 S. 267-269 sowie AH 7/42, 43
- 4) s. AH 57/154

---

Original, mit Siegel - AH 57, 320-321 - Blatt 320<sup>V</sup> und 321<sup>F</sup> leer

156

1676 Mai 29., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN ROBERT-VINCENT] DE GRAVEL  
[AN DEN ZUGER STATTHALTER BEAT JAKOB I. ZURLAUBEN]

---

*"J'ay receu la lettre que vous avez pris la peine de m'ecrire le 26 de ce mois avec le memoire<sup>1</sup> lequel y estoit joint et le brevet en parchemin de la grace que le feu Roy [L u d w i g XIII.] ... a confirmée [1639] a vostre maison de mettre sur le tout de vos armes une fleur de Lis cequi est assurément une marque d'honneur considerable et des services que vos Ancestres ont rendus a la France; J'attenderay le second memoire que vous me faites esperer, vous assurant derechef que je menageray l'un et l'autre avec toute la discretion qui se peut desirer.*

*Pour ce qui regarde vos jnterests dont Nous avons parlé lorsque vous avez esté icy je n'ay point manqué d'en ecrire a la Cour ainsy que je vous l'avois promis. Je continueray d'en prendre tous les soins qui pourront dependre de moy il sera cependant a propos de se donner un peu de patience et de disposer les choses d'une maniere qu'on les puisse faire reussir peu a peu selon que les conjonctures se presenteront favorables. Je vous adresse une lettre pour M.<sup>r</sup> l'Abbé de l'hermitage [gemeint den Abt von Einsiedeln, Augustin II. R e d i n g]; ce n'est que pour luy temoigner l'estime que je fais de son merite et de ses bonnes jntentions, aussy bien que l'inclination que j'ay de luy en donner des preuves toutes les fois qu'il s'agira de son service et*

de sa satisfaction. Je vous renvoye le meme parchemin que vous m'avez communiqué; J'ay payé le voiage du porteur, je luy ay de plus donné six Louis d'or pour faire faire une des fenestres de l'Eglise des Peres Capucins [wohl in Zug gemeint]<sup>2</sup> avec mes armes qu'ils y feront mettre s'ils le jugent a propos: ce que je laisse entierement a leur liberté, s'ils veulent que mon nom et mon Tiltre soyent aussy audessus desdittes Armes, je vous les feray tenir. Je suis content de faire aussy quelque gratification en son temps au secretaire<sup>3</sup> de M.<sup>r</sup> l'Abbé des hermites. ...

mes armes n'ayant pu estre faites asses tost je les enverray par le premier".

1) s. Zurlauben/HM I 384-386 sowie II 68

2) Die KDM Zug II 326-334 [Kapuzinerkirche] schweigen sich über eine derartige Stiftung aus.

3) Sekretär der Stiftskanzlei und somit des Abtes war damals, d.h. von 1675 bis 1679, Josef Dietrich Reding. Frdl. Mitteilung von Stiftsarchivar P. Dr. Joachim Salzgeber, Einsiedeln.

Original - AH 57, 323-324 - Blatt 324<sup>v</sup> leer

## 157

1676 August 8., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN ROBERT-VINCENT] DE GRAVEL AN  
RITTER UND STATTHALTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

"J'ay receu hier vostre lettre du 3 de ce mois a laquelle Je ne puis vous repondre autre chose que ce que je vous ay deja mandé depuis mon retour de Bade [wo Gravel, nicht aber Zurlauben, an der Jahrrechnung teilgenommen hatte]<sup>1</sup> que les Affaires se sont assez bien passée a la Diette nonobstant les efforts des maljntentionnez. Je vous envoie les dernieres nouvelles que J'ay receues du costé de Philisbourg [=Philippsburg, das am 15. Mai von Frankreich eingenommen, nunmehr aber von Oesterreich belagert wurde]; celles des Pays bas portent que la garnison de Mastricht fait de si furieuses sorties sur les assiegeant [français] qu'ils ont deja perdu plus de ... [3000] hommes devant la place, M.<sup>r</sup> le Marechal [de France, Louis de Crevant, Marquis] d' h u m i e r e s, qui a [peu avant] assiegé Aire au Pays d'Artois, espere s'en rendre bientost Maistre; j'auray soin de vous faire scavoir ce qui se passera d'un costé et d'autre.<sup>2</sup>"

"il tesmoigne d'estre satisfaits de ce qui s'est passe a Baden"